

## Les personnes divorcées et sans conjoint : de nouvelles perspectives sur une population en croissance au Canada

Rachel Margolis et Youjin Choi

Pendant une grande partie du 20<sup>e</sup> siècle au Canada, le divorce était une réalité familiale relativement peu courante, principalement en raison des normes sociales conservatrices et du cadre juridique fondé sur des motifs restrictifs pour mettre fin à un mariage<sup>1</sup>. Cette situation a changé au cours des années 1970, car l'interaction de divers facteurs sociaux, culturels et juridiques a contribué à l'augmentation du taux de divorce, non seulement au Canada, mais également aux États-Unis et dans plusieurs pays d'Europe.

Les recherches antérieures sur le divorce au Canada ciblaient les ménages monoparentaux<sup>2,3</sup> ou les corrélats et les conséquences du divorce<sup>4,5</sup>. Nous avons mené une étude, « Croissance et évolution de la population divorcée au Canada »<sup>6</sup>, qui porte sur les principales lacunes en matière de connaissances à l'égard de la population divorcée au Canada et de son évolution, et met l'accent sur les adultes divorcés vivant sans conjoint (sans nouveau conjoint et non remariés). La réalité financière des personnes appartenant à cette partie de la population est de n'avoir aucun autre adulte avec qui partager les coûts du ménage. Les données de recensement ainsi que les estimations démographiques ont été utilisées pour analyser la croissance de la population des adultes divorcés et vivant sans conjoint au cours des 30 dernières années, pour mesurer le niveau de bien-être économique de ces hommes et de ces femmes, et pour évaluer la situation économique actuelle de la population divorcée par rapport à leurs homologues mariés ou vivant en couple.

### Les tendances sociales et juridiques ont influencé le divorce au Canada

L'évolution des contextes social et juridique au Canada a eu un impact considérable sur les tendances en matière de divorce au fil des générations. Bien que certains facteurs convergents (comme le mouvement pour les droits des femmes, l'affaiblissement de l'effet des sanctions religieuses contre le divorce et l'indépendance financière accrue des femmes résultant de leur participation croissante au marché du travail) aient atténué la réprobation entourant le divorce ainsi que la dépendance économique associée au mariage, l'évolution du droit de la famille a contribué à éliminer certains obstacles que rencontraient les femmes souhaitant divorcer.



© Bigstock 286877683

*Pendant une grande partie du 20<sup>e</sup> siècle au Canada, le divorce était une réalité familiale relativement peu courante.*

La loi de 1968 sur le divorce a facilité l'accès au divorce en établissant le « divorce sans égard à la faute » après une séparation de trois ans, loi qui a été modifiée en 1986 afin de réduire la période de séparation obligatoire à un an. Cette succession d'événements complexes et interreliés a eu un impact sur le taux de divorce et sur le nombre de divorces, qui ont tous deux progressé entre les années 1970 et 1990, et sont demeurés stables au cours des décennies suivantes<sup>7</sup>.

Cette évolution a mené à des expériences générationnelles uniques entourant le divorce. La génération du baby-boom (née entre 1946 et 1965) a été la première cohorte de naissances à connaître une forte hausse de la dissolution des mariages en début d'âge adulte ainsi qu'un taux élevé de cohabitation et de procréation hors

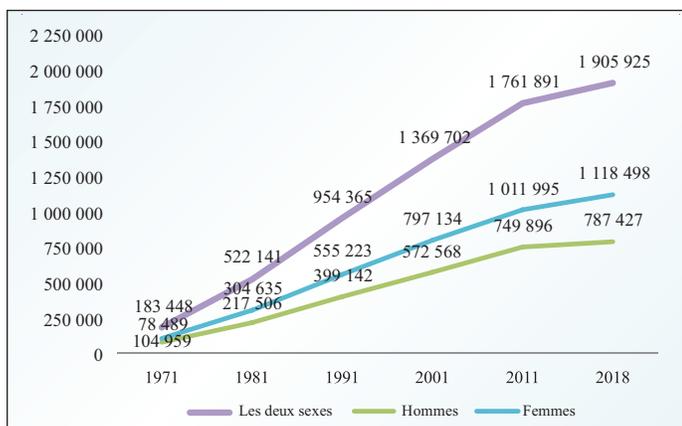
mariage, sans compter que ce groupe d'âge continue aujourd'hui, à un âge plus avancé, à présenter un taux considérable de dissolution des mariages. Ce sont les personnes de ce groupe qui sont les plus susceptibles non seulement d'avoir déjà vécu un divorce, mais aussi d'être actuellement divorcées. Les cohortes de naissances qui ont suivi ont connu une prévalence accrue de la cohabitation hors mariage (c.-à-d. la vie en union libre) en tant que structure familiale et mode de vie, ainsi qu'un taux de mariage plus faible et une hausse de l'âge moyen au premier mariage.

## 1<sup>re</sup> CONSTATATION : La population divorcée du Canada croît rapidement

Notre recherche démontre qu'il est de plus en plus courant pour les adultes d'âge mûr (de 50 à 59 ans) d'être divorcés et de vivre sans conjoint. Par exemple, parmi les adultes nés entre 1921 et 1930, 4 % étaient divorcés et vivaient sans conjoint au cours de la cinquantaine. Dans la cohorte suivante, c.-à-d. les gens nés dans les années 1930, 7,2 % étaient divorcés et sans conjoint au cours de la cinquantaine. Parmi les personnes nées dans les années 1940 et 1950, cette proportion a atteint 11 %.

D'une génération à l'autre, il devient de plus en plus courant d'être divorcé et de vivre sans conjoint, ce qui, combiné à la croissance et au vieillissement de la population, signifie que la population divorcée augmente rapidement. La figure suivante montre le nombre d'adultes de 20 ans et plus qui sont actuellement divorcés et sans conjoint (et qui ne vivent pas en cohabitation) au Canada. Ces données montrent que le nombre d'adultes actuellement divorcés a plus que décuplé entre 1971 et 2018 – passant d'environ 183 000 à 1,9 million.

### Nombre d'adultes de 20 ans et plus qui sont actuellement divorcés (et qui ne vivent pas en cohabitation)



Données : Statistique Canada : tableau 17-10-0060-01. Estimations de la population au 1<sup>er</sup> juillet, selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe.

**Notre recherche démontre qu'il est de plus en plus courant pour les adultes d'âge mûr d'être divorcés et de vivre sans conjoint.**



© Bigstock 328960354

## 2<sup>e</sup> CONSTATATION : La population divorcée du Canada est de plus en plus « grisonnante »

Dans l'ensemble, les Canadiens divorcés sont de plus en plus âgés, ce qui reflète la tendance plus générale du vieillissement de la population au Canada. D'ailleurs, 3 Canadiens divorcés sur 10 avaient entre 20 et 39 ans en 1991, et cette proportion est passée à 7 % en 2016. Au cours de la même période, le pourcentage d'adultes divorcés<sup>8</sup> de 60 ans ou plus a plus que doublé, passant de 16 % à 44 %.

Le fait que de nombreux adultes divorcés et vivant sans conjoint sont des personnes âgées signifie qu'à l'heure actuelle, plusieurs d'entre eux ne font plus partie du marché du travail. Notamment, un peu plus de la moitié de ces adultes sont en emploi et le quart vivent avec de faibles revenus, que ce soit de façon individuelle ou au sein d'une famille à faible revenu. En outre, plus de la moitié d'entre eux vivent seuls, et moins de 6 sur 10 sont propriétaires de leur résidence.

## 3<sup>e</sup> CONSTATATION : Les femmes divorcées ont une meilleure situation économique que par le passé, ce qui n'est pas le cas pour les hommes

Cette étude s'est également intéressée au *bien-être économique de la population divorcée* et a cherché à savoir si le *désavantage économique des femmes divorcées par rapport aux hommes avait diminué avec le temps*. En étudiant l'évolution de l'écart entre les hommes et les femmes en matière de bien-être économique entre 1991 et 2016, on observe que l'importante inégalité qui existait entre les sexes au sein de la population divorcée en 1991 semble avoir progressivement diminué avec le temps.

Par exemple, toutes choses égales par ailleurs, en 1991, les femmes divorcées et vivant sans conjoint gagnaient un revenu d'environ 19 % inférieur à celui de leurs homologues masculins<sup>9</sup>. Cet écart de

rémunération entre les hommes et les femmes s'est resserré au fil du temps, atteignant 5 % en 2016. Les hommes divorcés gagnent toujours plus que les femmes divorcées, mais l'écart s'est rétréci. De même, en 1991, les femmes divorcées étaient à 8 points de pourcentage plus susceptibles de vivre au sein d'une famille à faible revenu que les hommes. Cet écart s'est peu à peu resserré pour atteindre un faible 2 points de pourcentage en 2016. La diminution de l'écart hommes-femmes en ce qui a trait à ces mesures de bien-être économique montre que le contexte s'est amélioré pour les femmes divorcées et qu'il a stagné pour les hommes divorcés.

Dans l'ensemble, une analyse comparative entre les hommes et les femmes à l'égard des tendances liées au bien-être économique des Canadiens divorcés et vivant sans conjoint depuis 1991 montre que des progrès significatifs ont été réalisés en faveur des femmes divorcées – plus particulièrement en matière de situation d'emploi et de probabilité de vivre au sein d'une famille à faible revenu –, mais que leur bien-être économique demeure bien en deçà de celui des femmes mariées. Quant à eux, les hommes divorcés et sans partenaire n'ont connu qu'un progrès infime, voire nul, connaissant une stagnation et un désavantage économiques, et sont encore plus désavantagés par rapport aux hommes mariés.

Les adultes divorcés et vivant sans conjoint constituent un groupe vulnérable sur le plan économique, car ils ont été confrontés au choc économique du divorce, sont susceptibles de devoir payer (et pourraient ne pas recevoir) une pension alimentaire pour des enfants ou un conjoint, et n'ont pas de partenaire de vie sur qui compter pour un soutien social ou économique.

## Conclusion

Cette étude a grandement contribué à enrichir notre compréhension de la population divorcée au Canada, révélant une population croissante et vieillissante présentant certaines vulnérabilités

économiques importantes. Les données démontrent que les femmes divorcées sont beaucoup moins défavorisées sur le plan économique qu'auparavant. Cependant, les hommes divorcés et sans partenaire n'ont pas bénéficié de la même progression de leurs conditions économiques que les femmes. Nos constatations mettent en lumière la vulnérabilité économique accrue des adultes divorcés au Canada, en particulier lorsqu'on les compare à la population mariée, et indiquent la possibilité que les adultes divorcés aient un profil de risque qui mérite une attention plus soutenue.

Alors que la population divorcée au Canada continue de croître, il deviendra probablement de plus en plus important pour les décideurs et les responsables des politiques du pays de mesurer et de comprendre les conditions de bien-être de ce groupe.

*Rachel Margolis, Ph. D., est professeure agrégée au sein du Département de sociologie de l'Université Western Ontario et ancienne collaboratrice de l'Institut Vanier de la famille.*

*Youjin Choi, Ph. D., est boursière postdoctorale à l'Université Western Ontario.*

**Consultez l'article « Croissance et évolution de la population divorcée au Canada » de Rachel Margolis et Youjin Choi**

*Texte revu par Rachel Margolis, Ph. D.*

*Publié le 30 mars 2020*

<sup>1</sup> Anne Milan, « État matrimonial : aperçu, 2011 » dans *Rapport sur l'état de la population du Canada*, n° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada (juillet 2013).  
**Lien** : <https://bit.ly/2SWeHXG>

<sup>2</sup> Don Kerr et Roderic Beaujot, « Family Relations, Low Income, and Child Outcomes: A Comparison of Canadian Children in Intact-, Step-, and Lone-Parent Families » dans *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 43, n° 2 (2002). **Lien** : <https://bit.ly/2udaxkx>

<sup>3</sup> Enza Gucciardi, Nalan Celasun et Donna E. Stewart, « Single-Mother Families in Canada » dans *Revue canadienne de santé publique*, vol. 95, n° 1.  
**Lien** : <https://bit.ly/39KuZIL>

<sup>4</sup> Margaret J. Penning et Zheng Wu, « Caregiving and Union Instability in Middle and Later Life » dans *Journal of Marriage and Family*, vol. 81, n° 1 (4 octobre 2018).  
**Lien** : <https://bit.ly/2wvZC6p>

<sup>5</sup> Zheng Wu et Margaret J. Penning, « Marital and Cohabiting Union Dissolution in Middle and Later Life » dans *Research on Aging*, vol. 40, n° 4 (avril 2018).  
**Lien** : <https://bit.ly/2SFdTX4>

<sup>6</sup> Rachel Margolis et Youjin Choi, « Croissance et évolution de la population divorcée au Canada » dans *Canadian Studies in Population* (numéro spécial sur les familles au Canada), L'Institut Vanier de la famille (30 mars 2020). **Lien** : <http://bit.ly/2VMah09>

<sup>7</sup> Anne Milan, « Familles et situation des particuliers dans le ménage » dans *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada (10 novembre 2015). **Lien** : <https://bit.ly/2HQB2lu>

<sup>8</sup> Âgés de 20 ans et plus.

<sup>9</sup> Comme pour les pourcentages, tous les montants en dollars mentionnés dans cet article ont été arrondis à la centaine la plus proche. Les nombres exacts sont précisés dans l'étude originale.

### Comment citer ce document :

MARGOLIS, R. et Y. CHOI. « Les personnes divorcées et sans conjoint : de nouvelles perspectives sur une population en croissance au Canada » dans *Recherche en bref*, L'Institut Vanier de la famille (30 mars 2020). Consulté le [date] à l'adresse [url].